

Mise en réseau des bibliothèques - **la politique documentaire**

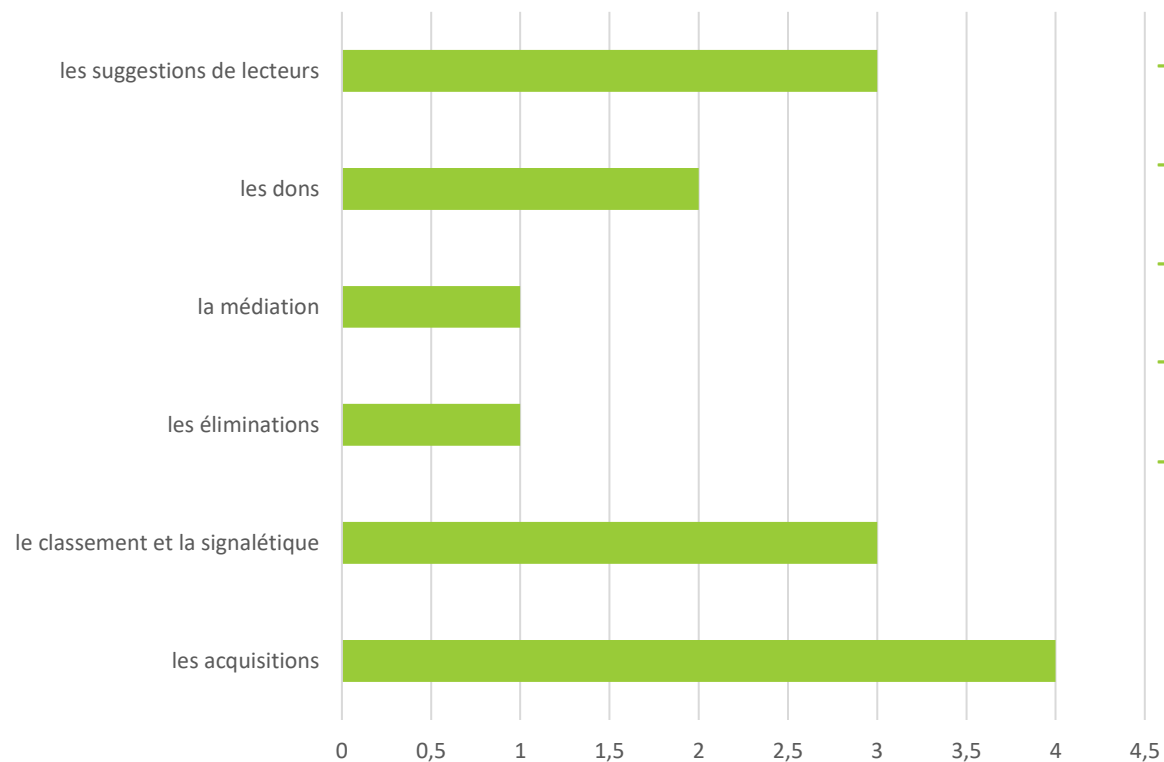
ELODIE LE MÉLÉDO, DIRECTRICE DE LA MÉDIATHÈQUE JEAN-MICHEL BOLLÉ - REDON
AGGLOMÉRATION BRETAGNE SUD

Pitch n°1 des coordinateurs bretons

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la mise en réseau : de nouveaux outils spécialement pour vous !

La politique documentaire en réseau : les acquisitions mais pas que...

Pour 5 réseaux ayant une politique documentaire, celle-ci porte sur :



- Traitement des suggestions des lecteurs
- Dons
- Médiation
- Éliminations
- Classement
- Signalétique

Commencer par des actions simples : une recommandation de l'atelier « politique documentaire en réseau »

5. Liste non exhaustive de ressources incontournables

Association des Bibliothécaires de France (ABF). La politique documentaire en réseau [en ligne]. [réf. du 03 juin 2023]. Disponible sur : <http://www.abf.fr/ressources/la-politique-documentaire-en-reseau>

CALLIGÉ, Bertrand. Conduire une politique documentaire. Paris : Centre de la Librairie, 1999. (Bibliothèques).

POUCHO, Jérôme (éd.). Mutualiser les pratiques documentaires. Valenciennes : Presses de l'ENSIB, 2016. 144 pages à outils, vol. 388.

POUCHO, Jérôme. « Indispensable politique documentaire ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF) [en ligne], 2016, n°19, p. 70. [réf. du 03 juin 2023]. Disponible sur : <https://doi.org/10.3910/bbf.2016.03-019-007>

POUCHO, Jérôme. « Pratiques et politiques d'acquisition : naissance d'outils, renaissance des acteurs ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF) [en ligne], 2006, n°1, p. 6-17. Disponible sur : <https://doi.org/10.3910/bbf.2006.01-001-001>

Groupe de recherche en bibliothéconomie de l'ENSIB. Politique documentaire [en ligne]. [réf. du 03 juin 2023]. Disponible sur : <http://bibliotheque.ensib.fr>

Médiathèque les Deux Provinces. Bambois [en ligne]. [réf. du 03 juin 2023]. Disponible sur : <http://www.mediathèque-bambois.fr>

4. Comment s'y prendre pour mettre en place une politique documentaire en réseau ?

4.1. Conseils méthodologiques

Les étapes :

1. Partager un vocabulaire commun étus/ bibliothécaires.
2. Procéder à un état des lieux et du niveau de connaissance des équipes.
3. Créer une culture commune par la formation.
4. S'autoriser à commencer petit et se permettre d'expérimenter.
5. Structurer progressivement.

Les mots d'ordre :

Tout au long du processus, il s'agit d'inscrire la politique documentaire comme élément de construction du projet de lecture publique du territoire. De fait, elle alimente les projets de médiation, d'actions culturelles, de communication, de niveau de service.

Mine Bouland a observé une tendance à penser la poldoc comme ayant un début et une fin. Les acteurs de la lecture publique sont alors souvent freinés face à l'ampleur de la tâche. Or la poldoc est un processus. En quelques années, si l'on associe bien les équipes au projet, plusieurs de ses étapes peuvent aboutir. La charge de développement en lecture publique au Département du Nord évoque même des succès qui ont dépassés les attentes de certains du point

10 réseaux disposent de fonds tournants* dans 3 pour lesquels le service est que partiel.

2 réseaux ont mis partiellement en place un service de fonds tournants*.

* Fonds tournant : certains types de documents tournent entre les bibliothèques sur une période déterminée afin de renouveler les fonds de chaque centre sans, sans acquisition.

* Fonds fixés : certains documents restent dans les bibliothèques de leur lieu de service par tradition même et ne sont pas destinés à être envoyés à d'autres bibliothèques.

1 réseau a mis en place des fonds tournants.

3 réseaux ont mis en place un plan de classement.

15 réseaux (BNI) disposent d'un outil commun professionnel d'aide à l'acquisition, Electro, Decitre et Mosaïque. Également parmi les exemplaires offerts.

1 réseau obtient de la formation absence de nouvelle.

8 réseaux manquent de temps et de méthode.

5 réseaux manquent de budget municipal.

3 réseaux manquent de budget municipal.

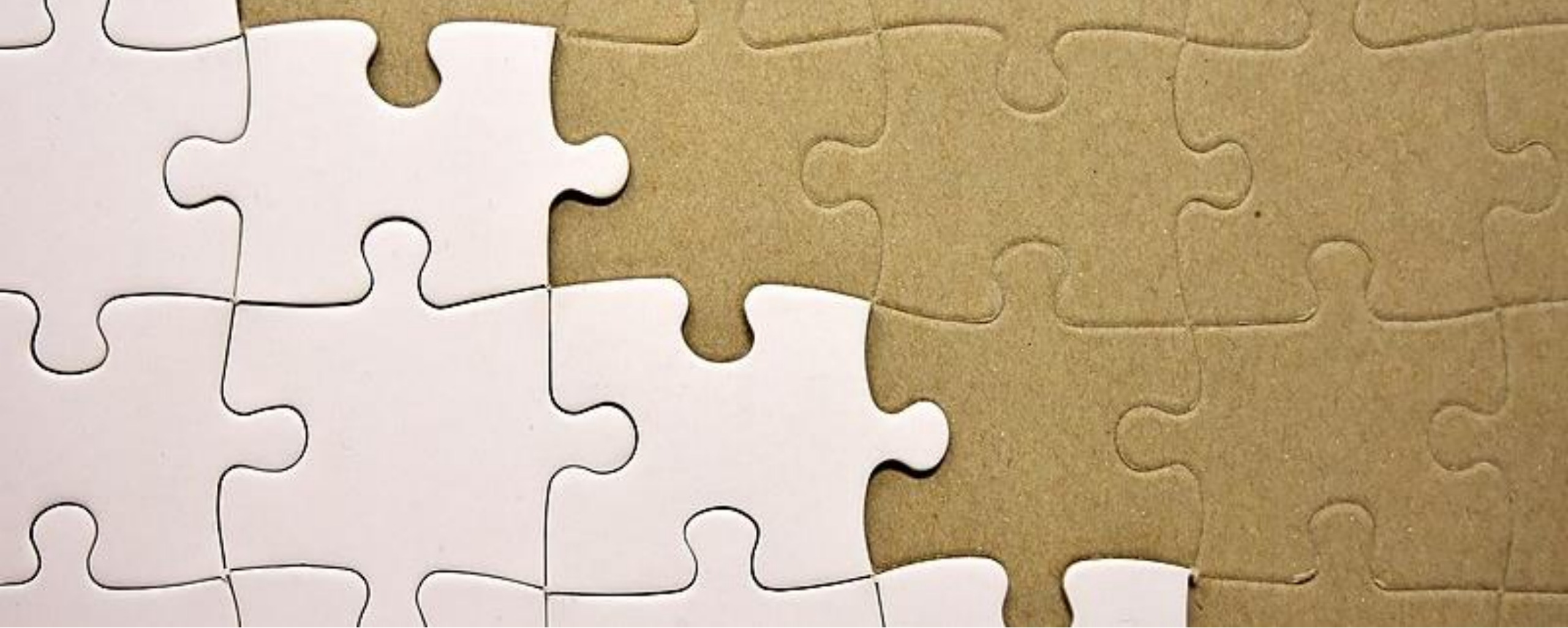
- Développement de fonds particuliers à destination de publics spécifiques (fonds Dys, Facile à Lire, etc.), fonds thématique, fonds insolite...
- Création de fonds inexistant au préalable (ex. des DVD ou jeux vidéo)
- Expérimenter sur des segments simples, comme les prix littéraires par ex.
- Partir des taux de réservations pour construire une politique documentaire commune d'exemplarisation

Par exemple, selon les données de l'enquête : **2 réseaux** disposent d'un budget mutualisé pour les acquisitions. Pour **7 autres**, la mutualisation est partielle, pour les DVD, les jeux vidéo, les ressources numériques.

Quelques préalables à une poldoc en réseau



- Une volonté générale
- La circulation des documents et/ou des lecteurs
- Une carte unique
- Un logiciel de gestion commun
- Un site internet commun
- Un cadre de référence
- Des outils communs d'acquisitions



Merci !